

Didier Castella a lancé sa campagne en proposant de venir brûler son sapin de Noël

# Allumer le feu, oui mais...

« GUILLAUME CHILLIER

**Gruyères** » L'idée paraît sympathique: se réunir au pied du Moléson afin de brûler son sapin de Noël lors d'une «fête populaire et conviviale». Avec du vin chaud, de la fondue. Le tout à l'initiative de Didier Castella, candidat libéral-radical au Conseil d'Etat. L'occasion pour lui de lancer sa campagne à domicile, le député ayant été vice-syndic de Gruyères pendant une dizaine d'années. Slogan de l'événement: «Allumez les feux».

Sauf que brûler les sapins de Noël est interdit, selon le Service de l'environnement (SEn). «Nous avons toujours communiqué aux communes ou aux sociétés qui envisageaient d'organiser des manifestations pour incinérer des sapins de Noël qu'un tel feu n'était pas en conformité avec la législation en vigueur», explique Hans Gigax, chef de section au SEn.

Il précise: «Tout feu en plein air, hors d'une installation prévue à cet effet, produit beaucoup de pollution. Elle comprend notamment des poussières fines composées de suie reconnue comme étant très toxique et cancérigène, alarmant-il. Cette suie n'est pas moins dangereuse pour la santé que celle émise par des moteurs diesel sans filtre à particules.»

## Remplacer une écologiste

Mais alors que Didier Castella se présente pour remplacer une écologiste au gouvernement cantonal, l'idée de brûler des sapins était-elle judicieuse? «En termes de pollution de l'air, c'est négligeable», répond sereinement le candidat au Conseil d'Etat. Ce n'était pas un énorme feu, nous avons brûlé une vingtaine de sapins», explique celui qui, dans sa vie professionnelle, œuvre comme spécialiste environnement pour le compte de la Confédération. «Quand on parle d'environnement, il faut regarder quel est l'impact réel et pas seulement se donner bonne conscience, ajoute-t-il. Si on in-



Pour Didier Castella (veste bleue), la pollution de l'air générée par le feu d'une vingtaine de sapins est «négligeable». Michael Lehner

terdit ce type de manifestation, on interdit les grillades et les feux du 1<sup>er</sup> Août». Et de s'interroger: «Devrait-on interdire de fabriquer du fromage d'alpage qui doit obligatoirement être fait avec du feu de bois?»

## «Idée un peu discutable»

A Moléson, l'événement de samedi avait une dimension politique alors que l'élection complémentaire au Conseil d'Etat approche. Interrogé, le syndic de Gruyères et député démocrate-chrétien, Jean-Pierre Doutaz, ne souhaite pas faire d'histoire. «Nous avons dit: tant que les règles sont respectées, la commune ne s'y oppose pas.» Il craint toutefois d'avoir créé un précédent qui pourrait être invoqué par d'autres pour organiser des fêtes similaires.

Selon le syndic, Didier Castella a eu une façon «surprenante» d'organiser la fête. Cela s'est fait un peu à la hâte. «Le Conseil communal a été informé oralement par le vice-syndic Olivier Mayoraz, membre de l'équipe de campagne de Didier Castella. Nous lui avons demandé que tout soit en ordre, notamment en matière de sécurité.»

## «Si ce feu était illégal, on nous l'aurait interdit»

Didier Castella

Didier Castella se justifie: «Cette campagne est courte et très rapide. Tout va très vite.»

Reste que pour Jean-Pierre Doutaz, l'idée de brûler des sa-

pins de Noël demeure un peu discutable, «d'autant plus que s'il est élu, il sera amené à traiter des dossiers liés à l'environnement, aux forêts». Et d'avertir: «Il se présente pour un poste de conseiller d'Etat où une des principales attributions est d'exécuter les lois.»

## «Un mauvais signal»

Si l'événement n'est pas du goût du SEn, qui y voit «un mauvais signal», Didier Castella reste convaincu que son feu était légal. «S'il ne l'était pas, on nous l'aurait interdit. Et je me suis posé les questions environnementales avant de l'organiser, rassure-t-il. Il faut être raisonnable avec l'environnement. J'y tiens. Mais il faut aussi être raisonnable par rapport aux possibilités de laisser les gens vivre.»

A Attalens, on a fait la même pesée d'intérêts. Le groupement des commerçants organise depuis de nombreuses années une fête où la population est invitée à brûler son sapin. «Nous partons du principe que ce n'est pas une grande pollution. Nous faisons attention à ce que les sapins n'aient plus de plastique et qu'ils soient bien secs», explique le syndic Michel Savoy.

Pour lui, et bien qu'Attalens encourage ses habitants à se débarrasser de leur sapin au compost communal équipé d'un broyeur, c'est aussi une façon de faciliter l'intégration des nouveaux habitants d'une commune à fort développement démocratique. De ce point de vue, Michel Savoy estime que «la convivialité prédomine sur l'environnement». »

## Les 4 Piliers lancent un concours d'idées

**Economie** » Les 4 Piliers de l'économie fribourgeoise (Banque cantonale, Etablissement cantonal des bâtiments, Groupe E et Transports publics fribourgeois) soutiendront désormais des projets distingués dans le cadre d'un concours d'idées baptisé Action 4P. Les lauréats potentiels devront «avoir un impact positif sur le canton et sa population tout en s'inscrivant dans la durée», précisent les 4P dans un communiqué. Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site [www.4p-fr.ch](http://www.4p-fr.ch). Les résultats de la première édition du concours seront dévoilés cet automne.

Les 4P ont soutenu ces trois dernières années le projet FR Challenge et contribué de façon significative à l'organisation de la Coupe aéronautique Gordon Bennett. Au niveau économique, ils maintiendront leurs actions de réseautage dans le cadre des comités régionaux, précise encore le communiqué. » MRZ

## FRIBOURG

### LA PRESSE RETRACÉE

Ce jeudi 18 janvier, à 20h, aura lieu au Soleil Blanc, à Fribourg, un café historique autour du professeur d'histoire contemporaine Alain Clavier, communique la Société d'histoire. Ce dernier parlera notamment de son livre *La presse romande* publié récemment. Gratuits et ouverts à tous, les cafés historiques permettent au public de discuter librement avec le conférencier. ARO

## PRÉCISION

### BEL ET BIEN CHAMPIONNE

Imprecision dans notre palmarès de la Swiss Expo 2018, publié hier: Clos-Derrey Roman Taiga (Christophe Rey, Le Châtelard) remporte certes sa catégorie, mais finit aussi championne des génisses Simmental. Ce palmarès ne fait pas état des réserves et des mentions. LIB

# Alternative promise avant l'été

**Affaire Schumacher** » Qui est responsable de la débâcle de Schmittén? A cette question, le Conseil d'Etat n'apporte pas de réponse. Pour rappel, en juin dernier, le gouvernement cantonal avait renoncé à acquiescer le bâtiment de l'entreprise de relier Schumacher alors même que le Grand Conseil avait accepté de débours 28 millions de francs pour en faire un espace de stockage. A l'époque, des difficultés techniques imprévues étaient invoquées.

Plusieurs députés – les socialistes David Bonny (Prez-vers-Noréaz) et Olivier Flechtner (Schmittén) ainsi que les démocrates-chrétiens Bruno Boschung (Wünnewil) et Markus Bapst (Guin) – avaient alors interpellé le Conseil d'Etat, le-

quel a répondu officiellement hier sans en dire davantage sur la manière dont le dossier a été géré. A noter qu'un mandat de réorganisation du Service des bâtiments a déjà été lancé, notamment pour prévenir de nouveaux dysfonctionnements.

**147 000 francs**

L'argent dépensé à Schmittén pour des études préliminaires

Néanmoins, dans sa réponse, le gouvernement promet de venir en aide à l'entreprise singinoise, bousculée par cette volte-face. «Différents scénarios ont été évalués dans le but de

garantir les places de travail à Schmittén et plusieurs options sont en cours d'évaluation, notamment la reprise du bâtiment par une structure immobilière, incluant un acteur régional et susceptible de bénéficier d'un prêt de la nouvelle politique régionale», écrit-il.

Dans cette affaire, le Conseil d'Etat indique avoir déboursé près de 147 000 francs pour des études préliminaires. «Une partie des résultats a pu être utilisée en vue du nouveau projet», est-il précisé. Car les autorités cantonales cherchent aujourd'hui une nouvelle terre d'accueil. Un projet est d'ailleurs en cours d'étude et une demande de crédit devrait être présentée au Grand Conseil avant l'été, promet le Conseil d'Etat. » NICOLAS MARADAN

PUBLICITÉ

**SUCCURSALE D'EPAGNY**  
Monsieur Landry Currat a été nommé responsable de la succursale de Groupe E Connect le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Currat et ses 90 collaborateurs sont spécialisés dans le domaine de l'électricité, des panneaux solaires, du chauffage et toute la technique du bâtiment. Ils se réjouissent tous de pouvoir vous renseigner et sont à votre disposition.

Contactez-nous!  
Route de l'Aérodrome 19 | T 026 921 81 81  
1663 Epagny | [info@geconnect.ch](mailto:info@geconnect.ch)

[www.groupe-e.ch](http://www.groupe-e.ch) PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE